



N° BLE/32 - 15 juin 1962

CONFLIT D'ALGERIE ET HIERARCHIE CATHOLIQUE

Les lecteurs trouveront ici en premier lieu une allocution de Mgr Guerry, Archevêque de Cambrai, Secrétaire Général de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France, ensuite quelques éléments de bibliographie sur les prises de position de la Hiérarchie Catholique. Extrait de La France Catholique, n° 809, du 1^{er} juin 1962.

"CE QU'EST, DANS LE CONFLIT D'ALGERIE, LA VRAIE MISSION DE LA HIERARCHIE" (ALLOCUTION DE MGR GUERRY A SON CLERGE, 22 MAI 1962)

I - LES DRAMES HUMAINS

Les Français d'Algérie

Drames humains d'abord des Français d'Algérie et des Européens.

Dans la note intitulée "Un climat de guerre civile" (février 1962), nous disions "Nous comprenons et nous demandons de comprendre et de soulager les souffrances et le déchirement des Français d'Algérie".

Dès leur déclaration de mars 1957 - il y a cinq ans - les Cardinaux et Archevêques de France s'adressant à "tous ceux qui ont été atteints dans leur cœur et leur chair par les douloureux événements d'Algérie", s'exprimaient en ces termes : "Les Cardinaux et Archevêques de France veulent dire que leur souffrance est comprise et partagée par tous les chrétiens : elle est ressentie par eux comme une peine personnelle".

Pensons à toutes ces familles qui ont vécu, depuis sept années, dans la peur, l'angoisse, l'insécurité journalière, l'incertitude de l'avenir sous la menace de la mort et qui ont perdu tant des leurs, massacrés, égorgés par les troupes du F. L. N.

Pensons à ceux qui ont travaillé et peiné pendant des générations avec la volonté de servir la Patrie et de faire de l'Algérie un grand pays en le cultivant, en l'équipant, en l'ouvrant à la civilisation moderne. Ils sont contraints aujourd'hui, de quitter le sol natal, la terre de leurs ancêtres. Ils voulaient rester Français et, alors qu'il existe un droit des minorités, se voient obligés de renoncer à leur nationalité française dans trois années, s'ils demeurent en Algérie.

Pensons à ceux et celles qui ont tout perdu, réduits à un dénuement total et deviennent des réfugiés, des déplacés des déracinés. Dans sa dernière déclaration de mars, l'Assemblée des Cardinaux

et Archevêques adressait à tous les chrétiens un appel pressant en faveur de toutes ces familles éprouvées. "Les réfugiés, disait-elle, attendent de nous un accueil fraternel et une aide efficace pour retrouver du travail et un toit... Par ses fils, l'Eglise doit être présente à toutes les souffrances et misères des hommes", comprenons et soulageons toutes les détresses de ces Français d'Algérie, même si nous n'avons pas les mêmes opinions qu'eux sur les événements.

Nous ne pouvons pas ne pas partager l'inquiétude de ceux qui se demandent ce que deviendra la Croix du Sauveur sur cette terre d'Afrique du Nord, celle de Saint Cyprien et de Saint Augustin.

L'Armée Française

Drame humain de l'armée française. - Il faut comprendre les difficultés qu'elle a rencontrées, ses sacrifices en vies humaines, son courage, ses déceptions, après avoir eu le sentiment d'être frustrée d'une victoire en Algérie comme en Indochine. Il faut savoir reconnaître l'œuvre sociale accomplie par elle dans les domaines de la santé publique et de l'hygiène, des écoles et d'une éducation humaine des populations.

Il faut partager la souffrance de ces officiers et soldats chrétiens, qui, rejetant les tortures, ont dû les blâmer là où elles étaient pratiquées, et qui ont assisté impuissants, au travail néfaste d'une action psychologique, cherchant à entraîner peu à peu l'armée dans le passage à un rôle politique et à une conception révolutionnaire.

Les Musulmans

Drame humain des Musulmans - Ceux d'Algérie d'abord, qui avaient pris le parti de la France et qui redoutent des représailles ; puis de tous ceux qui en ces dernières semaines, ont été les victimes d'une tuerie aveugle et sauvage sous les coups de l' O. A. S. ; enfin, de tous les Nord-Africains qui, venus dans notre région, ont vécu souvent dans des conditions difficiles, misérables et périlleuses, constamment sous la menace de règlements de comptes entre F. L. N. et M. N. A.,

Chrétiens, nous n'avons pas d'abord à juger ou à condamner, mais à comprendre, à aider, à aimer d'un amour fraternel, qui, par la charité du Christ, se sera rendu maître des sentiments de révolte, de vengeance et de haine et des instincts d'agressivité.

II - DES QUESTIONS DE PURE TECHNIQUE POLITIQUE

La mission de l'Eglise

L'Eglise n'a cessé de répéter, par la voix des Papes et des Evêques, qu'elle n'avait pas pour mission d'intervenir dans le domaine de la pure technique politique. Cela c'est l'affaire de l'Etat, des Gouvernements. Si l'Eglise agissait autrement, elle ferait du "cléricalisme", ce qu'elle rejette expressément et que l'on continue cependant à lui reprocher.

Or, rejeter le cléricalisme, cela veut dire deux choses :

1° - Par rapport à l'Etat et aux Gouvernements, l'Eglise respecte l'autonomie de l'Etat et des pouvoirs publics dans leur domaine propre de l'ordre temporel, leur droit de régir seuls l'organisation politique, judiciaire, administrative, fiscale, militaire de la société civile, bref d'une manière générale, tout ce qui relève de la technique politique et économique.

C'est dans ce sens que l'Eglise reconnaît "la saine laïcité de l'Etat" (Pie XII), Contrairement à ce que pensent et voudraient tant de gens, le rôle de l'Eglise n'est pas de combattre ou de renverser des gouvernements, Elle n'est inféodée à aucun. Ils se succèdent. Sous chacun d'eux, elle enseigne cette même doctrine et continue sa mission religieuse et sociale dans son indépendance spirituelle à l'égard des régimes, quels qu'ils soient.

2° - Rejeter le cléricalisme-, cela veut dire aussi que la hiérarchie demande aux clercs, aux hommes d'Eglise de ne pas s'immiscer dans des questions politiques et de laisser aux laïcs cette fonction. L'Eglise appelle les laïcs chrétiens à un engagement temporel dans la vie politique, économique, sociale pour la construction d'une Cité terrestre plus juste, plus humaine, plus conforme au dessein de Dieu, comme l'a fait encore S. S. le Pape Jean XXIII dans l'Encyclique "Mater et

Magistra". L'Église presse les laïcs chrétiens de chercher des solutions concrètes et techniques aux problèmes sur lesquels elle rappelle les principes de la morale naturelle et de sa doctrine sociale.

A droite ou à gauche ?

Là encore, il existe de graves confusions. Il y a des catholiques à droite et à gauche, pour employer des termes courants, quoique bien artificiels et superficiels ; ceux-ci d'ailleurs ne désignant pas seulement des partis politiques, mais aussi des tendances de tempérament, de classe, de milieu, de traditions familiales. Or, qu'arrive-t-il ?

A droite, on accuse l'Église, la Hiérarchie d'incliner vers la gauche. A gauche, par contre, on l'accuse d'être liée à la droite.

La vérité, c'est que l'Église n'est ni à droite, ni à gauche. Elle est en dehors et au-dessus des positions des partis politiques. Les laïcs chrétiens qui, dans leur presse, leurs hebdomadaires, leurs revues ou bulletins, ou au Parlement prennent des positions différentes à droite ou à gauche, n'engagent pas l'Église, ni la Hiérarchie. Ils se prononcent sous leur seule et entière responsabilité. Ils n'ont pas le droit de la compromettre, en la liant à leurs propres options ou en se vantant de chercher à l'entraîner dans leur sens.

Attitude de l'ensemble de l'épiscopat en face du problème algérien au cours des sept années du conflit

En réalité, au cours des sept années dernières, quelle fut l'attitude de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques et de l'ensemble de l'épiscopat ?¹ Nous pouvons la résumer en trois règles générales.

Première règle. Le but immédiat : sauvegarder la cohabitation des diverses communautés. Avant tout, le rappel constant du devoir de sauvegarder la cohabitation des diverses communautés d'Algérie : chrétiens, musulmans, israélites.

La lettre collective de l'Épiscopat algérien (15 septembre 1955), parlant de ces familles spirituelles, disait : "Faites pour s'entendre, elles sont appelées à vivre étroitement associées pour conduire l'Algérie vers un avenir de progrès". De même, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques, en octobre 1960, déclarait : "Leurs droits ne sont pas opposés entre eux, mais solidaires les uns des autres". Or, voici un fait qui montre bien comment la Hiérarchie, remplissant sa mission d'enseigner les exigences de la loi morale et du christianisme, demeure étrangère aux solutions de pure technique. Cette première règle gardait toute sa valeur quelles que fussent les différentes solutions : intégration, association, sécession. Même pour les défenseurs de l'Algérie française, n'est ce pas à cette règle que voulait se référer la "fraternisation" invoquée à une certaine époque ?

Entre ces solutions politiques d'ordre technique, l'Épiscopat se gardait bien de faire un choix pour ne pas sortir de sa mission.

Deuxième règle : les moyens

Toujours à son plan moral, spirituel, humain, la Hiérarchie a indiqué les moyens d'atteindre ce but.

D'abord dans le domaine de la justice, l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques rappelait que, si le statut futur de l'Algérie dépendait du libre choix des hommes, "il est des exigences qui ressortissent à la justice : elles devront être respectées en tout état de cause"... "et toutes mesures doivent être prises pour que les droits et la dignité de tous soient respectés sans aucune distinction".

Puis, dans le domaine des relations entre les communautés, la Hiérarchie a rappelé sans cesse le devoir d'une amicale coopération, des contacts fraternels dans le respect des aspirations légitimes, des droits, des intérêts, des traditions des diverses communautés, des valeurs profondes des cultures et

¹ Qu'on lise en particulier le beau livre qui vient de paraître sous le titre "Messages de Paix" Il contient les allocutions de S. E. Mgr Duval. Sans se lasser, malgré tous les obstacles et en pleine tempête, le grand archevêque d'Alger a rappelé les exigences de la loi de Dieu et qu'"il n'y a d'espoir que dans la compréhension réciproque, la collaboration fraternelle, la réconciliation, la volonté de paix".

des civilisations, "pour que, toutes ensemble, elles travaillent à la prospérité de l'Algérie enfin pacifiée". Si ces règles de sagesse avaient été pratiquées, la communauté des Français et Européens cohabiterait encore à côté des autres communautés.

Troisième règle : les obstacles à cette solution de justice, de fraternité et de paix.

Enfin, l'Épiscopat Français a, à plusieurs reprises, dénoncé et condamné les atteintes à la morale, le terrorisme meurtrier, le mépris des personnes et de la vie humaine, les moyens intrinsèquement mauvais, "les troubles et les doutes qui vont jusqu'à remettre en question les devoirs élémentaires envers la Patrie". Nous abordons ainsi le troisième aspect du problème.

III - DES VALEURS MORALES EN JEU

Ces valeurs morales et chrétiennes, vous les connaissez bien : la dignité de l'homme, image de Dieu, le respect de la vie humaine, la vérité, la justice, l'amour fraternel, la paix, Or, elles sont toutes méconnues, sacrifiées par le climat de racisme, de violence et de haine qui règne aujourd'hui.

L'Église a condamné le racisme. Le christianisme n'a jamais accepté le principe de la supériorité d'une race sur une autre. Il enseigne que tous les hommes sont frères parce qu'ils ont tous aux Cieux le même Père, Dieu, qu'adorent aussi musulmans et israélites. Le christianisme enseigne que tous les hommes ont été rachetés par le Christ et qu'Il veut les sauver tous. Le christianisme exige que, quelle que soit sa race, la dignité de chaque homme soit respectée et les droits qu'elle fonde reconnus.

L'Église a condamné le régime de violence parce que la violence nie et détruit ces principes de justice et de fraternité que le christianisme a introduit dans les rapports humains et qu'il a substitués au régime de la force brutale du paganisme et du matérialisme².

L'Église a condamné la haine parce que la haine est la négation de l'amour-charité, qui est le commandement suprême du Seigneur, le signe auquel le Christ a dit lui-même qu'on reconnaîtrait ses disciples.

Comprendra-t-on enfin, une fois apaisées les passions politiques que, à l'heure actuelle, c'est bien le christianisme lui-même qui est en cause. Si ces valeurs chrétiennes sont méprisées, bafouées, on peut bien se dire encore chrétien ou catholique de nom, en réalité, on ne l'est plus. On n'a plus l'esprit du Christ on renie tout l'Évangile, toute l'œuvre civilisatrice du christianisme qu'on prétend sauver.

CONCLUSION

Hélas ! Il est bien certain qu'à cause du péché des hommes, il y aura toujours des violences et des haines.

Mais ce qu'un chrétien ne peut pas, ne doit pas accepter c'est que le régime de violence soit prôné par des chrétiens comme le seul efficace. D'abord parce que la notion de l'efficacité politique est empruntée au marxisme, qui ne reconnaît pas la suprématie d'une loi morale universelle. Et puis parce que, s'il arrive parfois que la violence et la force l'emportent momentanément, ce qui doit définir le chrétien, c'est qu'il croit de toute son âme à la force de l'Évangile et à la puissance conquérante et efficace de l'amour fraternel pour établir progressivement une civilisation humaine. Enfin, en fait, que va-t-il rester de positif désormais pour la grande œuvre de civilisation à entreprendre dans la collaboration constructive entre la France et la nouvelle Algérie ? La violence ne laissera que des ruines et des tombes, Par contre, ce qui va demeurer, c'est notamment le témoignage de l'amour fraternel et du sens humain qu'auront porté devant le monde les chrétiens et leurs chefs spirituels, en faisant découvrir à tous le vrai visage du christianisme et de l'Église.

² Contrairement à ce qu'on a essayé de prétendre, nous vous décrivions ici même, le 22 mai 1956 - il y a six ans - à propos des crimes du F. L. N. , "la nécessité de pacifier un pays soumis à un régime de terreur depuis de longs mois. Assassinats sauvages de Français, d'Européens et de nombreux musulmans accusés ou soupçonnés d'être favorables à la France... meurtres ou enlèvements d'hommes, de femmes, d'enfants... incendies d'écoles, de fermes, de moissons..." "Quinzaine Diocésaine", 3 juin 1956, p. 199).

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE SUR LES PRISES DE POSITION DE LA HIERARCHIE CATHOLIQUE

Il faut d'abord recourir aux déclarations de l'Épiscopat d'Algérie

Mgr, DUVAL	Paroles de Paix, Alger, Impr. d'art 1955, 178 p. (discours et allocutions de 1947 à 1955).
Mgr. DUVAL	Messages de Paix? Paris, Desclée, 1962, 230 p (discours et allocutions, prises de position de 1955 à 1962).
Épiscopat Algérien	Lettre Collective, Les chrétiens et la paix en Algérie, du 15 septembre 1955
Épiscopat Algérien	Appel des évêques d'Algérie, du 13 avril 1958.

Ce sont les documents de base à consulter en premier. Mais des recueils de diverses déclarations émanant aussi de la hiérarchie de France ont été constitués. Ainsi :

XXX.	Le drame de l'Afrique du Nord et la conscience chrétienne, Paris, le Vitrail, 1956, 246 p.
XXX.	Afrique du Nord et Hiérarchie catholique, Paris, Groupe "Omnes Gentes, 1956, 39 p.
CHAINGNE H,	L'Alsérie devant la conscience chrétienne, Lyon S.P.M. , 1956, 24 p.
HOUART P.	L'attitude de l'Église dans la guerre d'Algérie, Bruxelles, Le Livre Africain, 1960, 124 p.
XXX,	Les évêques face à la guerre d'Algérie, Paris, Cahiers du témoignage chrétien, XL, 1960, 79 p.
XXX,	Thawrat al-Djâzâ'ir wal-Kanîsa (La révolution algérienne et l'Église), textes réunis et traduits en arabe par Mgr E. Zoghby, vicaire patriarcal grec catholique, Le Caire.

A propos de ces brochures, il faut signaler que certaines (celles de P. Houart et du Témoignage chrétien) ne se contentent pas de rapporter les prises de position officielles, mais y mêlent aussi d'autres déclarations, opinions, lettres de prêtres, qui n'engagent alors que des particuliers et dont quelques positions, d'ailleurs, sont tendancieuses ou demandent en tout cas à être discutées. On arrive alors à tout mettre sur le même plan, à simplifier les attitudes, à tout confondre. Autre chose telle position engageant la Hiérarchie, autre chose telle opinion d'un journal chrétien ou telle motion d'un mouvement catholique.

Mentionnons le bon article de P. de Soras, la Hiérarchie catholique face au problème algérien, paru dans le n° 133, décembre 1959, de la Revue de l'Action Populaire.

Mais, d'une façon générale, il suffira de consulter la collection de la Documentation catholique (Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris 8°) pour y trouver les textes intégraux de la Hiérarchie et les déclarations des Mouvements d'Action Catholique.

De même dans les Informations Catholiques Internationales (163, Bould, Malesherbes, Paris 17°) sont contenus ces mêmes textes, intégralement ou partiellement. On y trouvera donc diverses lettres importantes de Mgr Feltin, de la Mission de France, du Père Voillaume, prieur des Petits Frères du Père de Foucauld etc., sans parler, bien sûr, des allocutions claires et précises des Papes Pie XII et Jean XXIII relatives à des problèmes de Droit pénal, de Guerre, de Tolérance, et à l'Algérie naturellement.

Citons enfin les numéros de COMPRENDRE consacrés au problème :

Bleu, n° 21, 1/3/60, "Drame algérien et position d'Église" (P. Grillou).
Bleu, n° 25, 1/1/61, "L'Église en Algérie (Mgr Duval, et deux documents).
Bleu, n° 30, 15/1/62, "L'Église de France et l'émigration nord-africaine.

Dans le même ordre d'idées, on pourra lire deux études sur la Chrétienté d'Algérie, deux dossiers des Informations Catholiques Internationales :

Algérie, pays de mission, n° 8, des I C I, 15 août 1955, 10 p.
Chrétienté d'Algérie, n° 18 des ICI, 15 février 1956, 7 p,

Quelques réactions musulmanes

1° - D'une façon générale, il n'y a pas de comparaison à faire ici avec les interventions de la Hiérarchie catholique ou celles de l'Action Catholique. En effet, l'absence de magistère vivant officiel et la fusion du spirituel et du temporel en islam ne le permettent pas. Pas de brochures connues, en tous cas. Quant aux déclarations, signalons, entre autres, le Manifeste de l'Association des Oulémas Algériens, du 7 janvier 1956, apportant son appui au combat des "moujahidines" et stigmatisant la répression, ainsi que la Lettre ouverte publiée en novembre 1956 (cf. Le Monde du 15/11/56) par des personnalités religieuses musulmanes algériennes, protestant contre la répression. Cette lettre signée par les muphtis rendait aussi hommage aux écrivains français et aux dignitaires de l'Église, dont Mgr Duval, pour leur attitude courageuse dans la dénonciation des mêmes atteintes à la dignité de la personne humaine.

Bien d'autres déclarations en faveur de la révolution algérienne ont été faites par les Oulémas en d'autres pays musulmans, considérant la lutte contre une "guerre sainte".

Mats nous ne trouvons nulle part une intervention contre le terrorisme. En Égypte, le collège des Oulémas de l'Université al-Azhar sous la direction de son recteur le Cheikh Tag, condamnait en 1954 la violence et le terrorisme comme "actes de rébellion contre Dieu et son Envoyé et une imputation à l'Islam de choses qu'il réprouve". La déclaration visait les assassinats perpétrés par les Frères musulmans poursuivis par la police gouvernementale égyptienne. Cette intervention est donc à replacer dans son contexte opportuniste ; elle ne vaut pas pour l'Algérie. En tout cas, officiellement, les Oulémas algériens ne se sont pas engagés dans une prise de position contre le terrorisme.

2° - Les réactions musulmanes vis-à-vis des déclarations de la Hiérarchie catholique sont diverses.

La revue al-Majalla, du Ministère de la Culture et de l'Orientation nationale au Caire a rendu compte (dans son numéro de mai 1961, p. 116) de la brochure présentée par Mgr. Zoghby (cf, supra), en a donné quelques extraits et en a noté l'importance.

Après la diffusion de la Lettre Collective de l'épiscopat algérien le 15 septembre 1955 les élus musulmans de l'Assemblée algérienne (2^{ème} Collège), de toutes tendances, ne cachaient pas leur satisfaction. Ils votaient même une motion à ce sujet où l'on pouvait lire : "... Ils sont reconnaissants à ces mêmes autorités (religieuses) d'avoir défini les devoirs de chacun des éléments de la population vis-à-vis de l'autre, et rappelé aux autorités temporelles les devoirs de leur charge".

Depuis lors, on trouve quelques échos épars, contradictoires, de mauvaise foi parfois, variant selon les vicissitudes du combat mené pour l'indépendance. Notons un Message transmis par le F. L. N. au Pape Pie XII, (cf. La révolution algérienne par les textes, présenté par A. Mandouze, Paris, Maspéro, 1961, pp. 135-136) où il était fait appel au Pape pour qu'une communauté islamo-chrétienne survive en Algérie et pour que les chances de cette survie soient sauvegardées.

Par contre dans le numéro du 15 mars 1958 du Moujahid, organe du F. L. N. , on pouvait lire des attaques contre l'Église de France "liée au colonialisme français" : "L'Église de France a pris une position politique en cautionnant par son silence la politique de la France en Algérie. Il aurait fallu, selon le document, qu'elle envisage la guerre d'Algérie, comme une guerre coloniale. De même l'Agence "Algérie-Presse-Service", en décembre 1961, après le vote d'une motion de soutien au peuple algérien par le Conseil œcuménique des Églises, souligne que le vote de cette motion a la même si-

gnification que les messages de Jean XXIII en faveur de la paix en Algérie, mais l'Agence souligne aussi le "silence des autorités religieuses chrétiennes, aussi bien protestantes que catholiques, en France et en Algérie". Les autorités religieuses de France, dit encore le même document, apportent leur soutien à la politique officielle de la France, "sans jamais reconnaître publiquement les droits légitimes et naturels du peuple algérien". Les actes de courage et de dévouements émanant de chrétiens de France et d'Algérie sont reconnus, mais on continue à souligner "le silence massif et honteux des plus hautes autorités spirituelles, particulièrement vis-à-vis de l'O.A.S. (Ce document du FLN date de décembre 1961).

La publication d'un article, intitulé l'échec de Saint Augustin, dans l'hebdomadaire tunisien Afrique-Action, du 19 juin 1961, a donné lieu à de multiples mises au point, discussions, lettres dans les périodiques. Nous n'avons pas à nous étendre sur ce dossier, mais signalons seulement que bien des lettres de musulmans, dans le courrier des lecteurs, se rapportaient à la situation en Algérie. Au plan individuel, nous rencontrons les positions les plus diverses.

Enfin, dernièrement, dans l'hebdomadaire marocain al-Istiqlal, du 22 mai 1962, nous pouvions lire ces lignes déconcertantes, à propos des rencontres entre Chrétienté et Islam : "... l'Eglise qui n'a - jusqu'à présent - adopté aucune ligne de conduite face au colonialisme implanté en pays d'Islam et face à l'impérialisme occidental qui a asservi les peuples musulmans".

Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose !

En tout cas, devant une telle ignorance ou mauvaise foi, il faut tout de même songer aux déficiences de la diffusion des messages de la Hiérarchie catholique en milieu musulman. C'est pourquoi une brochure en arabe comme celle de Mgr Zoghby, citée plus haut, ne peut qu'être bienvenue pour faire connaître la vérité. Ces déclarations de la Hiérarchie sont attendues sans doute d'abord comme un appui au combat politique, vu le contexte musulman ne faisant pas de distinction entre le spirituel et le temporel. Nous rencontrons toutefois des Maghrébins intelligents, ouverts et de bonne foi, auxquels on peut expliquer les positions de l'Eglise, avec lesquels en tout cas il est possible de dialoguer à ce niveau. Mais autre chose quelques élites, autre chose les masses peu instruites, sinon par des slogans. Quand on ne sait pas vraiment ce que pensent les autres, il n'est pas possible de parler en connaissance de cause. Si la vérité n'est pas diffusée avec ampleur, elle ne peut pas être connue. Et là où il n'y a pas connaissance réelle et sympathique des autres, il ne peut y avoir davantage estime pour eux.



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--